



Réaliser une rue aux enfants

Visio conférence 17 juin 2020



Plan

- Le dossier de l'appel déposé le 2 mars :
Pourquoi ? Où ? Avec Qui ? Qui convaincre ?
- Le premier cercle : pour un pré-projet J – 120
- Réunion de présentation J – 100
- Groupe projet Coordination Pilotage J – 90
- Fonctions à prévoir/Groupes de travail J - 90
 - Groupe de travail Animations
 - Groupe de travail Logistique
Organiser l'espace en fonction des animations
 - Groupe de travail Communication
- Réunions groupe projet (suivi et mise en place) J-45 et J -15
- Jour J
- Après : bilan et évaluation

Le dossier déposé le 2 mars :

- Les raisons d'une candidature Pourquoi ?
- Le choix de la rue Où ?
- Points d'appui Avec qui ?
- Résistances Qui convaincre ?



- Positionnement : Si ville pas de pb pour autorisations administratives mais parfois difficultés à travailler avec les habitants et le tissu local.

Si association prendre à l'avance le temps de contacter les services administratifs et politiques compétents

Pourquoi ?

- Le ou les objectifs sont variés :

Appropriation festive des espaces publics aux abords d'une école nouvellement construite

Permettre aux habitants (des tout petits aux grands-parents) de **s'approprier un espace extérieur** pour co-concevoir des activités qui leur correspondent

Cohabitation apaisée des modes de déplacements dans un contexte de dépose des enfants à l'école difficile (diagnostic → élus)

Permettre aux habitants adultes et enfants d'**être acteurs de leur quartier et le valoriser**

Développer les modes actifs sur un territoire privilégiant la voiture

→ Garder à l'esprit le pourquoi de l'initiative : idée force qui doit servir de fil directeur en particulier pour le choix des animations

Où ? Le choix de la rue

Un choix a été fait intégrant un certain nombre d'éléments Quartier résidentiel, Vitesse limitée à 30km/h ou Zone de rencontre, pas de trafic routier important, pas de service de secours/urgence, pas de stationnement trop important, présence d'écoles, d'équipements municipaux... mais la RAE devra tenir compte de l'environnement :

Urbain



Grand ensemble



Périurbain/rural



Avec qui ? partenariat, acteurs ressources

- > Collectif d'habitants, association de quartier, de parentalité, conseil citoyens, de quartier....
- > École (de la crèche au collège) : collaboration avec la communauté éducative, actions en amont, valorisation/restitution de projets
- > Centres sociaux culturels, MJC, médiathèque, centre de loisirs...
- > Structures d'éducation à l'environnement, d'éducation populaire, scientifique et culturelle, ludothèque, café des enfants...
- > Artistes, musiciens
- > Police municipale, gendarmerie (prévention routière)
- > Associations de cyclisme, transport, sportive
- > Association de retraités ou personnes âgées
- > Commerçants

Etc...



Qui convaincre ?

→ Points de vigilance : clarifier sans tarder la question

De la position de principe de la municipalité



De l'accueil des commerçants



Du stationnement (riverains)



Le premier cercle pour un pré-projet J - 120

Les premiers éléments qui sont dans le dossier vont servir au porteur de projet, **dans le cas** où il n'a pas encore travaillé localement en réseau de manière participative, à constituer, à partir des personnes qui ont travaillé au dossier, **un premier cercle** de manière informelle



Son rôle sera

- de **valider** la pertinence de l'approche proposée et si nécessaire de bien clarifier l'objectif poursuivi afin de donner du sens à la démarche
- de **confirmer le choix de la rue** après si possible un contact avec les services de l'espace public.
- de **préparer une réunion publique** de présentation du projet

Réunion de présentation J- 100

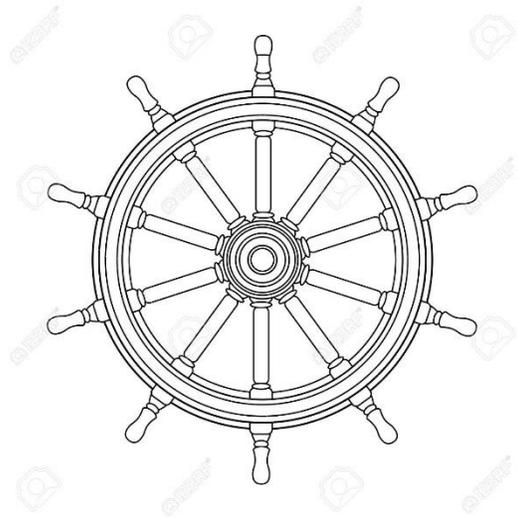
Ordre du jour possible :

- Présentation du porteur de projet et des premiers soutiens
- Présentation de la démarche, de la charte
- Les raisons de cette initiative et les objectifs proposés
- Le choix de la rue
- Echanges sur les présentations, sur les attentes, les compétences et les savoir-faire des participants et sur leur engagement possible.

➔ Point de vigilance lors de cette première réunion : le déroulement, l'attention portée aux propos tenus, la prise en compte des points de vue de chacun, sera un test pour garantir le caractère collaboratif de la démarche et l'adhésion des habitants adultes et jeunes ou des partenaires.



Groupe projet Coordination Pilotage J 90



- Prendre, dès la mise en route du projet, les contacts utiles pour **vérifier** qu'il n'y a pas d'obstacle en ce qui concerne **le choix de la rue**, pour déposer un dossier de demande d'occupation du domaine public, pour obtenir un arrêté d'interdiction de circulation et le cas échéant de stationnement.

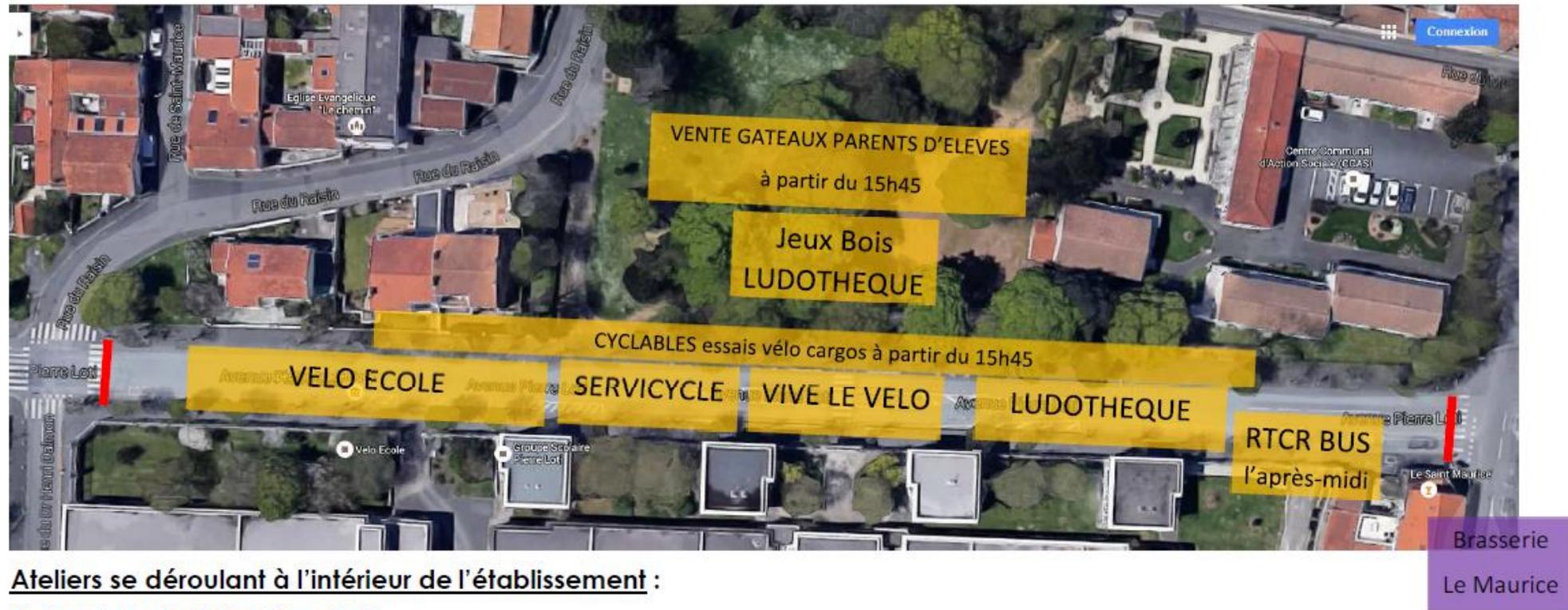
→ **l'aspect réglementaire** à partir de l'expérience de La Rochelle

Pascal Laffargue Service Déplacements Signalisation Direction Voirie

Espace mobilisé par
La rue de l'enfant



Ateliers se déroulant dans la rue :



Ateliers se déroulant à l'intérieur de l'établissement :

Atelier science Les Petits Débrouillards

A l'étage salles CM1 et CE1/CE2

Equipements vélo Police Municipale

A l'étage salles CP et CP/CE1

Atelier Film Vélo Ecole

RDC salle des allophones

Atelier Bus RTCR

A l'étage salles CM1 et CE2

Le volet réglementaire :

→ un arrêté de circulation et de stationnement

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14024.do

Pour fermer une rue dans le cadre d'une « Rue aux enfants », un arrêté doit être généré auprès des services publics (service en charge de la Police de Circulation du Maire)

§ circulation explicitant les règles de circulation dérogeant à l'éventuel arrêté permanent

Il existe deux possibilités :

- Soit une fermeture **ponctuelle** dite « temporaire », à renouveler à chaque opération de mise en œuvre d'une Rue aux enfants,
- Soit une fermeture **régulière** appelée « permanente », sur décision du maire, il est possible de fermer une rue de manière permanente ou périodique.

§ stationnement

Il déroge à l'éventuel arrêté permanent, interdit partiellement ou totalement le stationnement.
Il autorise l'occupation totale de la chaussée pour l'organisation de l'événement.

→ dans tous les cas nécessité d'informer les services de secours, de collecte des déchets, les riverains par courrier,
affiches qui permettront aussi de communiquer auprès du grand public, de prévenir les conducteurs en transit...(éventuellement des flyers).

§ occupation temporaire de l'espace public

Dans le cas de la mise en œuvre d'une « Rue aux enfants », il est nécessaire solliciter une autorisation d'occupation temporaire (AOT). L'organisation d'une « Rue aux enfants » considérée comme une manifestation, un évènement, accordé sous réserve :

- de maintenir le cheminement des piétons (veiller aux personnes à mobilité réduite), éventuellement des cyclistes, des riverains
- de ne pas déranger la tranquillité des riverains (décret n°2017-1244 du 07 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés + arrêté municipal ?)



Groupe projet coordination pilotage J – 90 Suite

- Veiller à ce que les habitants **adultes et enfants soient associés** aux différentes étapes du processus de mise en place de la rue aux enfants rue pour tous.
- Assurer la circulation de l'information, la **coordination et la cohérence** entre les **différents groupes thématiques** pour définir au moment opportun le programme.
- **Assurer la communication avec** les services de la municipalité et le **cabinet du Maire** en particulier en ce qui concerne la date (vérification des événements municipaux programmés).
- Faire un **avant-projet de plan** de la rue aux enfants pour l'adapter progressivement en fonction des animations confirmées et des évolutions

Fonctions à prévoir/Groupes de Travail

→ prévoir un ou deux référents par groupe



Groupe de travail Animations

- Objectif : faire en sorte que le jour de la RAE l'espace public corresponde à sa fonction de lieu de vie, de brassages de cultures, d'accessibilité à tous : enfants, adolescents, adultes de tous les âges, personnes handicapées...
- ➔ Faire le lien et veiller à la cohérence entre le ou les objectifs de la Rue aux enfants et les animations qui seront proposées et validées
- ➔ Associer adultes, enfants et jeunes au recensement des animations possibles et à leur choix
- ➔ Participation bénévoles adultes, enfants et jeunes (en lien avec la logistique) à la mise en place des animations

Quel équilibre activités et jeux libres ?





Comment s'approprier l'espace public ?

Tricot Graphiti et hamac « de rue »



Détournement du mobilier urbain



Comment s'approprier l'espace public ?



Détournement et utilisation
d'objet, des façades et du mobilier
urbain



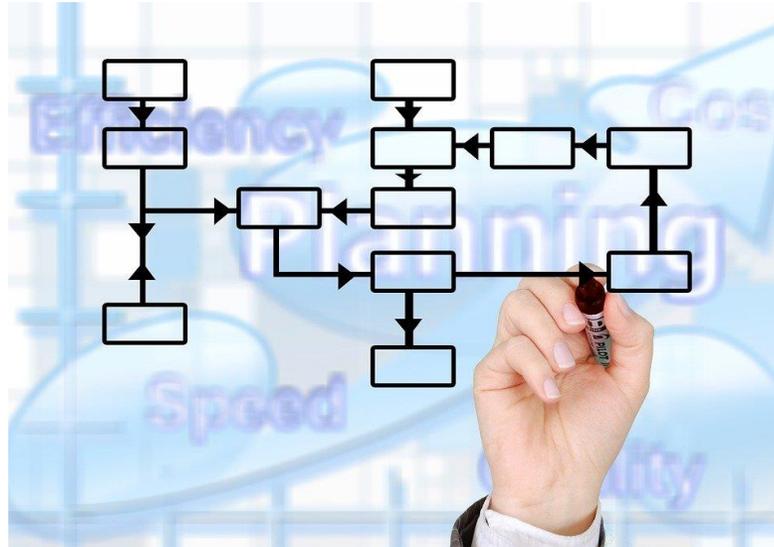
Quel équilibre entre animations et espaces de détente ?



Une micro-rue pour tous !

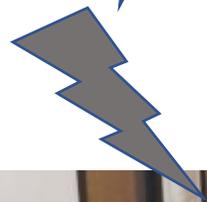
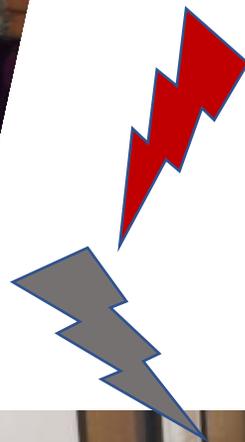


Groupe de travail **Logistique**



Objectifs : organiser la mise à disposition des personnes (animateurs associatifs, bénévoles, adultes et jeunes), des fournitures nécessaires (énergie, eau, repas), des matériels (barrières de sécurité, voitures de protection, chaises, tables...) pour répondre aux besoins liés à la mise en place des activités prévues le jour de la RAE

Groupe de travail logistique

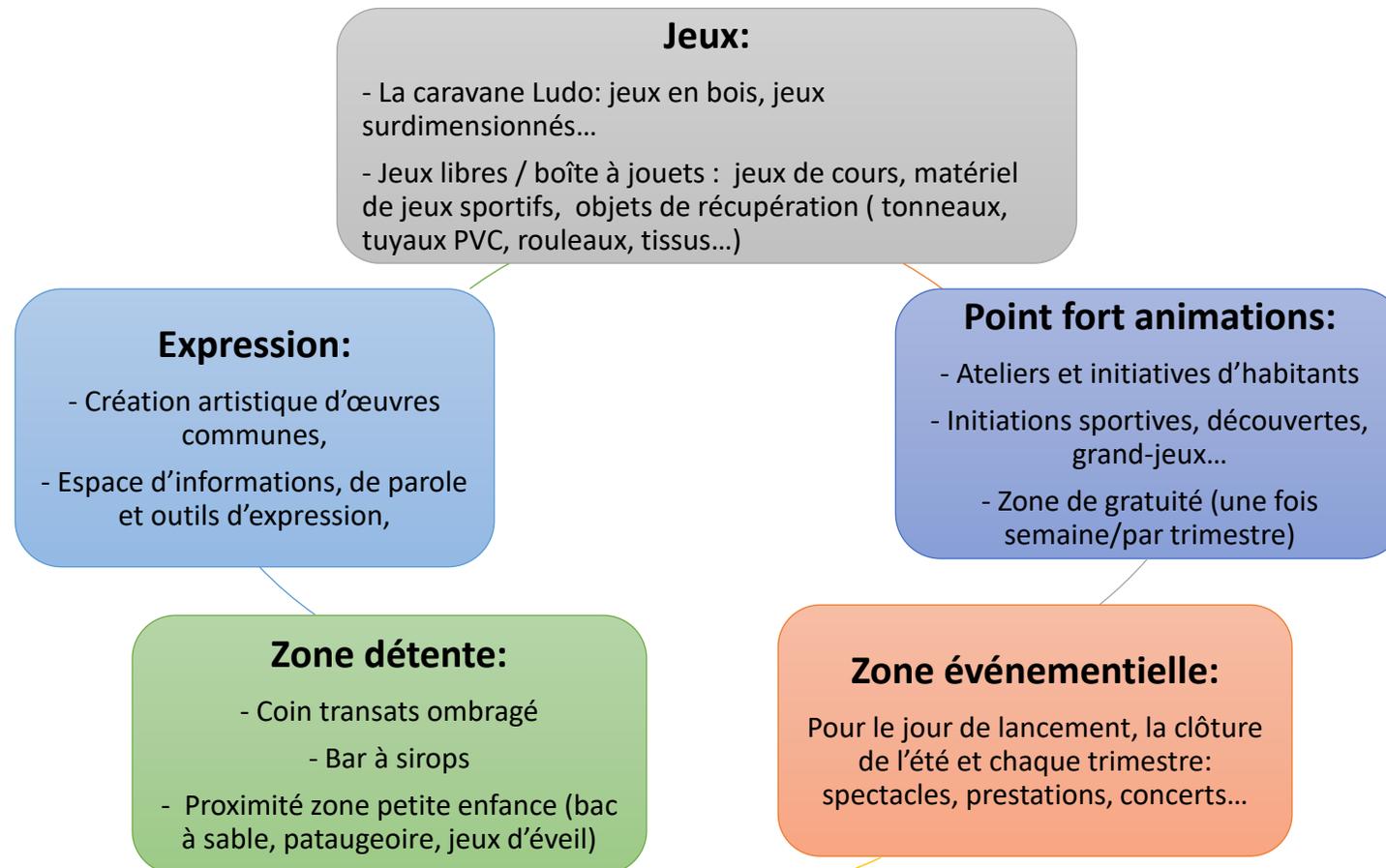


Groupe de travail **Logistique**

- ➔ Mobiliser des bénévoles en nombre suffisant pour assurer un certain nombre de tâches en particulier lors de la mise en place de la Rae et lors de son démontage (matériels divers : barrières, tables, chaise, tapis de sol, poufs, propreté...) mais aussi repas ou mise à disposition de bonbonnes d'eau
- ➔ Déterminer avec les services de la Mairie la répartition des rôles au regard du stockage et de la mise en place des fournitures et matériels
- ➔ Vérifier les raccordements et le bon fonctionnement des approvisionnements en énergie et en eau...
- ➔ Faciliter le travail des services de la police municipale et de la voirie pour organiser la signalétique pour le stationnement ou la circulation et les mesures de sécurité pour la RAE

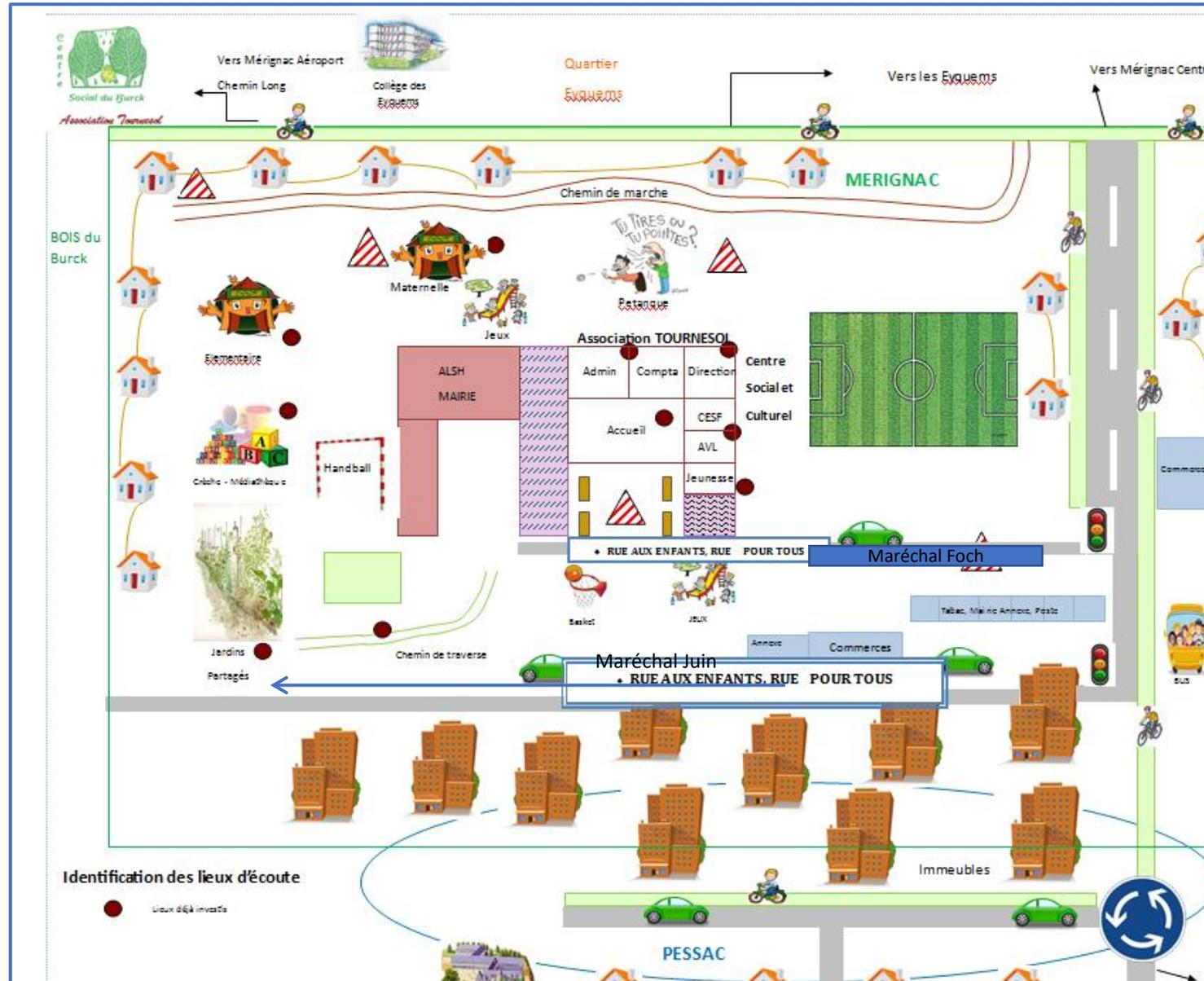
- → **Organiser l'espace** disponible de la Rue aux enfants en fonction des **animations** prévues, des contraintes et des ressources humaines disponibles

Merignac 5 Espaces



Les lieux du projet

Rue du
Maréchal Juin
33 700
MERIGNAC



Plan B CAFEZOIDE



Passerelle

La RUE aux ENFANTS

le 29 mai 2016 >>> de 11 h à 19h

PLAN B!

TEP
39, QUAI DE LA LOIRE

LE CAMION PETITS DÉBROUILLARDS

EAU
WC

Groupe de travail Communication

Objectifs :

- Avant : susciter l'adhésion des habitants, des acteurs institutionnels, économiques et associatifs locaux
- Pendant : accompagner l'événement
- Après : valoriser l'initiative

Groupe de travail Communication

- **Avant : susciter l'adhésion**

- → Etablir un **document de référence** pour la présentation du projet de rue aux enfants et pour la démarche en cours et **adaptation du texte** pour différents publics
- les institutions (différents services de la Municipalité, établissements scolaires, CAF)
- les habitants (+ en temps utile lettre pour informer sur le déroulement)
- Les associations et services sociaux
- Les commerçants (Contacts directs si nécessaire)
- Les réseaux sociaux, la presse locale (Communiqué de presse)

Le programme

Le concept « La rue de l'Enfant » :

C'est une rue fermée temporairement (pour la journée ou quelques heures) à la circulation automobile, pour permettre aux enfants du quartier de jouer, se déplacer en toute sécurité et toute tranquillité, et notamment d'apprendre sur les modes actifs aux travers d'animations.

PROGRAMME

• CYCLOBUS ou PEDIBUS, départs 8h15

Attention : Pour la bonne gestion de ces accompagnements, les enfants qui souhaitent y participer doivent préalablement s'inscrire par le biais du coupon situé en bas de la page et le remettre à sa maîtresse au plus tard le jeudi 26 mai.

Les enfants de l'école primaire Pierre Loti auront la possibilité d'être accompagnés pour le trajet de l'école. Quatre sites de départ vous sont proposés.

Cyclobus : Les enfants doivent venir avec leur vélo et porter un casque. La brigade vélo de la Police Municipale et la Vélo-Ecole ont le plaisir d'assurer l'accompagnement des enfants entre le site de départ et l'école. Des gilets jaunes seront fournis aux enfants.

Pédibus : Les enfants seront accompagnés par les parents d'élèves.

• L'AVENUE PIERRE LOTI POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

Pendant le temps scolaire, différentes activités pédagogiques et ludiques autour des modes actifs seront proposées aux enfants. Des ateliers seront animés en classe mais aussi dans la rue.

Dans la rue

Circuit éducatif vélo, atelier de réparation vélo, jeux ludothèque, atelier bus.

En classe

Atelier science en classe, atelier équipements vélo, atelier bus, films sur l'apprentissage du vélo.

Un roulement de passage par classe sera organisé, selon une grille d'horaires, sur les différentes activités et en fonction de l'âge des enfants. La Ville offrira une sonnette et un plan vélo aux élèves de l'école Pierre Loti ayant participé à un atelier.

• L'AVENUE PIERRE LOTI POUR LES PARENTS & LES ENFANTS

À partir du 15h45, fin de classe et fermeture de l'école. L'avenue s'ouvre aux enfants accompagnés de leurs parents pour profiter ensemble des activités proposées dans la rue jusqu'à 17h30. Une vente de gâteaux sera assurée par les parents d'élèves.

Dans la rue

Circuit éducatif vélo, atelier de réparation vélo, jeux ludothèque, essais gratuits de différents types de vélos cargo, atelier écomobilité, vente de gâteaux.

La rue sera interdite à la circulation automobile de 7h à 18h.

Mon enfant participera :

Nom : Prénom : Age :

Départ :

- Cyclobus
- Pédibus

Les quatre sites de départs :

- Devant la Passerelle
- Rond-point Maréchal Juin, avenue Jean Guiton
- En bas de la rue Henri Dalmon
- Église de La Genette



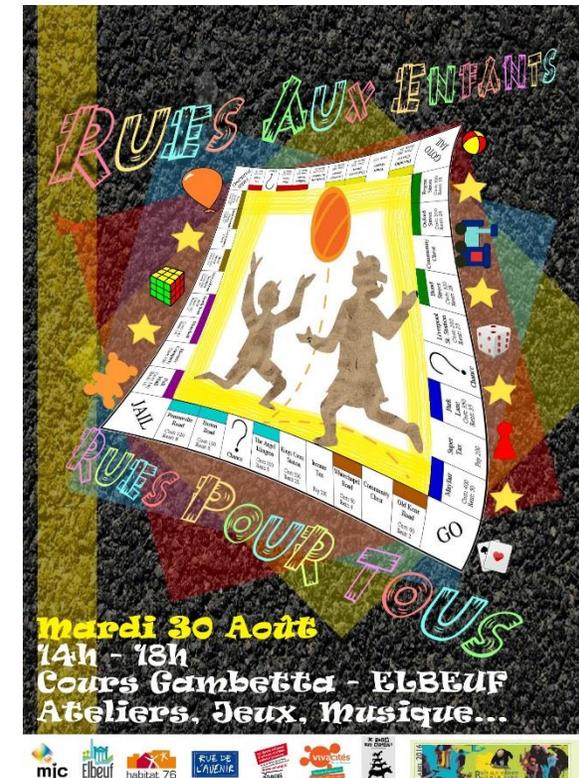
Groupe de travail Communication

Pendant : Accompagner

- ➔ Etablir les **supports** pour l'événement avec la participation des enfants et des jeunes
- Flyer Affiche Banderoles Panneaux pour la manifestation



Plus d'infos : Service Espace Public et Citoyenneté - 04 57 04 27 51



Groupe de travail Communication

Après : valoriser

- Photos, Vidéos (droit à l'image, autorisations à faire signer)
- Remise du label : Communiqué de presse, invitation presse locale



Après

Articles de presse

SURY-LE-COMTAL

« Rue aux enfants, rue pour tous » : la fête du jeu investit la rue



hemin de la Madone se transformera en aire de jeu pendant rès-midi. Photo Fabien PERAI

ingtaine de Suryquois se sont vés jeudi soir au Centre social les Beuzins, pour recevoir

écoles, l'APEL Saint-Joseph, notamment, de même que plusieurs associations locales de la commu

Une rue rendue aux piétons

Pour sa 1^{re} édition, la Rue aux enfants a connu un véritable succès.

Dès 14 heures, vendredi, la rue Benoit-Frachon, fermée aux voitures, a été investie par des piétons de tous âges. Ils se sont installés pour partager des activités et échanger des savoir-faire.

Le prix de l'association Rue de l'Avenir à la Ville

Tandis que les enfants des classes de maternelles profitaient de contes sous l'arbre à palabres de l'Hirondaine, les aînés faisaient du tricot



Un griot africain invité par L'Hirondaine, a enchanté petits et grands. Photo Françoise COURBON



Remise du Label à la ville par le président de Rue de l'Avenir, Hervé Judeaux. En présence des directeurs des centres

PONT-DE-L'ARCHE

JEUNESSE. Un label « Rue aux enfants »

La Dépêche Vendredi 8 Juin 2018

L'Association du Temps Libre des Enfants Archépointains est entrée dans le concret avec la Rue aux enfants de samedi dernier, organisée dans la rue Samain.

La rue Samain est fermée à la circulation. L'ATLEA (association du temps libre des enfants archépointains) a organisé samedi après-midi sa Rue aux Enfants en collaboration avec l'union commerciale Art & Com et la Ville, dans le cadre de l'opération Voilà l'Été ! Pour cette toute nouvelle manifestation à Pont-de-l'Arche, l'association VivaCités a remis le label du collectif Rues Aux Enfants à l'association et à la commune.

Quentin Revert est venu de Paris pour la remettre officiellement à Anne-Sophie de Besses et Marie-Claude Lauret. Il représentait son association, mais aussi Rue de l'Avenir, le Cafézoué (un Café dédié aux jeunes) et l'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes). « Le collectif s'est monté à Paris depuis 2004. Nous avons développé cet appel à projet depuis 2015. Au départ une vingtaine de rues en France ont reçu le label. C'est la première fois dans l'Eure que Pont-de-l'Arche. Nous sommes heureux de cette dynamique locale car



Anne-Sophie De Besses et Marie-Claude Lauret reçoivent le Label officiel.

nous ne sommes pas là pour faire à la place des acteurs locaux. Ici tout a été mis en place pour multiplier les partenaires. Mais surtout, le principal est de montrer qu'avec un peu d'entraide et très peu de moyens on peut monter un espace de convivialité pour recréer du lien social. »

L'axe principal du centre-ville a été réinvesti par la population, principalement les jeunes Archépointains, les transformant en lieu ludique. Anne-Sophie De Besses, présidente de l'ATLEA, est la chevillière ouvrière du projet, entourée d'Art & Com et de la municipalité. Les commerçants ont vu peut-



Les enfants sont heureux d'apprendre à s'occuper de leur vélo auprès d'Alexis Fraisse.

l'animation associative, a donné un petit coup de projecteur sur les réseaux sociaux sur toutes les activités proposées. Il a fait aussi venir quelques jeunes scouts pour animer l'après-midi.

La Petite Cyclote a aussi mobilisé des bénévoles, venus par la voie verte depuis Louviers pour faire découvrir le bricolage sur les vélos. Les jeunes ont joué avec les jeux en bois proposés par l'association Ludens présente pour l'occasion, mais aussi des ateliers divers proposés par les bénévoles locaux, comme la construction de cabanes en carton, la fabrication de mosaïque en céramique... Mais ce qui a laissé une trace une fois que la circulation a repris, ce sont les dessins à la craie laissés sur le bitume. Pour Marie-Claude Lauret, élue à la jeunesse « Quel bon souvenir de notre jeunesse où l'on monopolisait le bitume pour y dessiner une marelle pour un bout de craie. Et puis on la décorait à notre idée ! »

Marseille quartiers

LE CHAPITRE

Les enfants prennent la rue

Hier, dans la rue de la Botte (1^{er}), il y avait des enfants qui couraient au milieu de la chaussée, et des parents ravis. Que la leçon se passe sous le soleil, la circulation motorisée était bloquée.



Protégés par des barrières bloquant la circulation automobile, des dizaines d'enfants ont pu jouer sur la chaussée en toute sécurité durant un après-midi animé par diverses associations.

Le concept a donc séduit l'équipe du Plan M, qui a ouvert un concert de musique gastral, et en s'accordant, du temps en temps, une petite pause au frais, à l'intérieur du local du Plan M, l'association a organisé de ce ludique blocage de la voie publique.

11-12^e ARRONDISSEMENTS

LES CINÉMAS



MARSEILLE
Alhambra • 19h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 20h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 21h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 22h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 23h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 24h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 25h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 26h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 27h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 28h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 29h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 30h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 31h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 32h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 33h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 34h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 35h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 36h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 37h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 38h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 39h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 40h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 41h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 42h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 43h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 44h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 45h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 46h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 47h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 48h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 49h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 50h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 51h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 52h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 53h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 54h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 55h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 56h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 57h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 58h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 59h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 60h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 61h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 62h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 63h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 64h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 65h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 66h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 67h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 68h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 69h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 70h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 71h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 72h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 73h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 74h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 75h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 76h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 77h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 78h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 79h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 80h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 81h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 82h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 83h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 84h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 85h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 86h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 87h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 88h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 89h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 90h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 91h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 92h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 93h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 94h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 95h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 96h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 97h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 98h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 99h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 100h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 101h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 102h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 103h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 104h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 105h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 106h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 107h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 108h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 109h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 110h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 111h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 112h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 113h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 114h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 115h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 116h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 117h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 118h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 119h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 120h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 121h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 122h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 123h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 124h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 125h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 126h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 127h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 128h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 129h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 130h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 131h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 132h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 133h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 134h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 135h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 136h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 137h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 138h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 139h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 140h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 141h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 142h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 143h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 144h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 145h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 146h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 147h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 148h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 149h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 150h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 151h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 152h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 153h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 154h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 155h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 156h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 157h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 158h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 159h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 160h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 161h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 162h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 163h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 164h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 165h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 166h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 167h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 168h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 169h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 170h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 171h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 172h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 173h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 174h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 175h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 176h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 177h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 178h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 179h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 180h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 181h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 182h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 183h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 184h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 185h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 186h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 187h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 188h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 189h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 190h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 191h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 192h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 193h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 194h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 195h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 196h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 197h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 198h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 199h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 200h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 201h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 202h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 203h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 204h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 205h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 206h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 207h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 208h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 209h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 210h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 211h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 212h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 213h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 214h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 215h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 216h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 217h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 218h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 219h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 220h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 221h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 222h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 223h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 224h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 225h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 226h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 227h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 228h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 229h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 230h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 231h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 232h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 233h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 234h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 235h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 236h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 237h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 238h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 239h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 240h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 241h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 242h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 243h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 244h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 245h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 246h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 247h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 248h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 249h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 250h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 251h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 252h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 253h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 254h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 255h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 256h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 257h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 258h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 259h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 260h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 261h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 262h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 263h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 264h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 265h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 266h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 267h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 268h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 269h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 270h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 271h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 272h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 273h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 274h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 275h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 276h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 277h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 278h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 279h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 280h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 281h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 282h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 283h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 284h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 285h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 286h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 287h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 288h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 289h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 290h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 291h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 292h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 293h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 294h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 295h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 296h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 297h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 298h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 299h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 300h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 301h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 302h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 303h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 304h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 305h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 306h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 307h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 308h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 309h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 310h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 311h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 312h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 313h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 314h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 315h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 316h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 317h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 318h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 319h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 320h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 321h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 322h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 323h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 324h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 325h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 326h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 327h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 328h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 329h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 330h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 331h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 332h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 333h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 334h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 335h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 336h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 337h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 338h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 339h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 340h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 341h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 342h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 343h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 344h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 345h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 346h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 347h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 348h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 349h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 350h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 351h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 352h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 353h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 354h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 355h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 356h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 357h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 358h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 359h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 360h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 361h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 362h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 363h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 364h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 365h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 366h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 367h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 368h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 369h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 370h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 371h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 372h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 373h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 374h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 375h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 376h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 377h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 378h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 379h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 380h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 381h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 382h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 383h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 384h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 385h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 386h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 387h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 388h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 389h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 390h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 391h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 392h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 393h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 394h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 395h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 396h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 397h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 398h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 399h de L'Épave (2017) de J. S. G. / 400h de L'Épave (2017) de J. S. G

Réunions groupe projet (suivi et mise en place) J-45 et J -15

Point sur l'avancement des groupes de travail

Travail collectif sur le projet de Plan de situation : choix et validation

Validation du programme définitif

Communication stationnement.....



Jour J

- Point sur le stationnement
- Point sur la sécurité et les sanitaires
- Point sur l'installation des animations
- Accueil du public : plan pour s'orienter
- Information sur les activités



La rue la veille

→ Stationnement une communication soutenue vis-à-vis des habitants

La rue, le jour J



Après : le bilan

- Evaluation

Outils : fiche d'auto évaluation

<https://drive.google.com/file/d/1F4PDwFy9ggp3VInXR0P9xS6oeZVltTSY/view>

Quelques documents utiles

<https://drive.google.com/drive/u/0/folders/187VfRkcB4LnucdvwJ76fBFFLDHWM5JG>

Merci pour votre attention !

- www.ruesauxenfants.com

Une fiche méthodologique sera bientôt disponible dans le cadre de la boîte à outils.

